

## **CHAPITRE 3 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE 2<sup>ème</sup> DIVISION**

### **JOUEURS ADMIS**

Pour jouer en 2<sup>ème</sup> division (D2) il faut avoir un indice de valeur collectif

**inférieur à 73**

#### **Remarques :**

- Les joueurs classés Nationale, 1<sup>ère</sup> série P, C, ne peuvent participer ni à la D2 ni à la D3.
- Un joueur classé **première série cœur** (au mieux) peut disputer le championnat D2 et D3 s'il est accompagné de 3 joueurs classés promotion (3<sup>ème</sup> série, 4<sup>ème</sup> série ou NC) ayant au plus 15 ans dans l'année marquant la fin de la saison. Si la somme des indices est supérieure au seuil, ce joueur devra jouer impérativement en défense et laisser la place d'attaquant à l'un de ces jeunes.
- Les joueurs qui sont qualifiés pour la finale nationale en D1 peuvent jouer mais ils perdent leur qualification. (Voir chapitre 1 - article 1)

**L'épreuve comportera une finale en 2 séances.**

**Clôture des inscriptions le samedi 2 novembre 2019 avant minuit et présence de l'équipe au complet avant 13h le jour de la compétition.**

### **DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION**

La finale se déroulera en 2 séances de 20 minutes minimum chacune

- La 1<sup>ère</sup> séance réunira toutes les quadrettes.
  - participation de 5 quadrettes minimum
- La 2<sup>ème</sup> séance réunira les équipes les mieux classées à l'issue de la 1<sup>ère</sup> séance suivant le cas :
  - 5 équipes si le nombre d'équipes est de 5 ou 6 à la 1<sup>ère</sup> séance
  - 7 équipes si le nombre d'équipes est de 7 ou 8 à la 1<sup>ère</sup> séance
  - 9 équipes si le nombre d'équipes est de 9, 10 ou 11 à la 1<sup>ère</sup> séance
  - 11 équipes si le nombre d'équipes est de 12 à la 1<sup>ère</sup> séance
  - 13 équipes si le nombre d'équipes est de 13 ou 14 à la 1<sup>ère</sup> séance
  - 15 équipes si le nombre d'équipes est de 15 ou 16 à la 1<sup>ère</sup> séance
  - 17 équipes si le nombre d'équipes est de 17 à la 1<sup>ère</sup> séance
  - 18 équipes si le nombre d'équipes est de 18 à 20 à la 1<sup>ère</sup> séance
  - 21 équipes si le nombre d'équipes est de 21 à la 1<sup>ère</sup> séance
  - 22 équipes si le nombre d'équipes est de 22 à 25 à la 1<sup>ère</sup> séance
  - 26 équipes si le nombre d'équipes est de 26 à la 1<sup>ère</sup> séance

Le classement final se fera par addition des points match obtenus à chacune des 2 séances.

**DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE**

LIEU	MEAUZAC
DATE	9 novembre 2019
ARBITRE	
MISE EN PLACE	13H15
ENGAGEMENT (par joueur et par séance)	5 €
INDICE PCN	1,8
POINTS DE PERFORMANCE	En fonction des inscriptions (Seulement pour 1/3 des quadrettes)
QUADRETTES QUALIFIEES	3 (=)

Au terme de la 1<sup>ère</sup> séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2<sup>ème</sup> séance.

**Le championnat de France se déroulera du 14 au 16 février 2020 à VICHY**